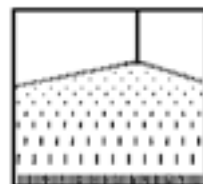


SR EXMO

CONCENTRÉ A DILUER - SHAMPOOING MOQUETTES ET TISSUS D'AMEUBLEMENT NON MOUSSANT SPÉCIAL POUR UTILISATION EN MACHINE INJECTION-EXTRACTION

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base d'une association d'agents surfactifs et d'émulgateurs dégraissants non ioniques et anioniques à indice et tenue de mousse contrôlés avec additifs anticalcaire et dérivés polymères hydrodrainant spécifiques des fibres textiles à caractère antistatique.



CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ÉTAT PHYSIQUE :	Liquide légèrement opaque.
MASSE VOLUMIQUE :	1020 g/l +/- 20 g/l.
RÉACTION CHIMIQUE :	Alcaline
pH :	12,30
BIODÉGRADABILITÉ :	Conforme à la Législation en vigueur (supérieure à 90%)
TENSION SUPERFICIELLE A 1%:	29.8 dyne / cm
COULEUR :	incolore
ODEUR:	agréable de fleurs printanières

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- Miscible dans l'eau en toutes proportions.
- Ininflammable, non repris dans l'étiquetage des préparations et substances chimiques dangereuses, d'après la Directive Européenne 88/379
- Renferme des agents antistatiques spéciaux évitant la recharge en électricité statique des moquettes et tissus nettoyés dès que le degré d'humidité est insuffisant.
- Détache, sèche rapidement, s'élimine, laisse une protection antistatique.
- Permet d'éliminer les salissures grasses, dépôts, poussières ou taches incrustées.
- Faible pouvoir moussant aux concentrations d'utilisations.
- Fortement dégraissant et pénétrant, recommandé pour le nettoyage des moquettes aiguilletées (nylon ou polypropylène), tapis en laine tissée ou cardée, nylon tufté, tissus muraux d'ameublement, tapis et siège automobile.
- Convient pour les nettoyages et entretien en immeubles collectifs, salle de réception, hall, école, crèche, pour sols murs, fauteils ou tenture, entretien intérieur automobile.



MODES ET DOSES D'EMPLOI

- Shampooing pour le nettoyage et la rénovation des tapis et moquettes en machines type injection-extraction.
- Diluer dans l'eau tiède de préférence à raison d'une partie de produit pour 5 à 8 parties d'eau.
- Incorporer directement dans le réservoir à détergent de la machine injection-extraction en suivant les recommandations du constructeur de la machine. (suivant machine, utiliser les accessoires appropriés aux surfaces).



RECOMMANDATIONS

Préparation **non soumise** à l'étiquetage de nocivité toxicité d'après directive européenne en vigueur :

la classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite « Toutes Préparations » 1999/45/CE et de ses adaptations.

a aussi été pris en compte la directive 2001/59/CE portant 28^{ème} adaptation à la directive 67/548/CE (Substances dangereuses).

- . Conserver hors de la portée des enfants
- . Protéger du gel au stockage. Températures optimales de stockage de 5 à 35 °c.
- . Utiliser gant de ménage. Eviter le contact avec les yeux et la peau.
- . En cas de contact, laver immédiatement et abondamment pendant 15 minutes à l'eau claire.
- . Dans le cas de supports fragiles, faire un essai préalable afin de déterminer la concentration optimale de la solution de nettoyage.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an.

En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

DISTRIBUTEUR : SRPI

8 rue Coco Robert – ZI La Mare II – 97438 SAINTE-MARIE
Tel : 02.62.97.22.45 / Fax : 02.62.97.42.74

Agence VENISE 55000 BAR LE DUC
Tel : 03.29.78.56.47 / Fax : 03.29.78.51.07

SRPI